



DÉCÈLEMENT PRÉCOCE *Et propriété intellectuelle*

De longue date, notre département de recherche travaille sur le **décèlement précoce** (*Titre protégé*) des dangers et menaces. Les diverses phases de cette conception et recherches ont donné lieu à maintes manifestations et études, largement publiées dans les médias, sur Internet, etc. Notamment et parmi bien d'autres :

- « Décèlement précoce des menaces et mise en conformité », étude dans la revue *Défense nationale*, juillet 2005,
- Une conférence le 22 mars 2007, à Paris II « Face au chaos, décèlement précoce »,
- « Les nouveaux dangers planétaires, chaos mondial décèlement précoce », livre de 256 pages publié chez CNRS-Editions, novembre 2009,
- « Chaos et décèlement précoce, une critique de l'existant et du proposé », étude dans *Défense nationale*, décembre 2010 ».

La voie originale du **décèlement précoce** s'imposant désormais comme l'une des seules praticables et efficaces dans un monde instable et dangereux, des mondains stériles, lobbyistes ou VRP en quincaillerie militaire ont récemment entrepris de dérober ce concept, prenant en marche un train intellectuel qu'ils peineraient sans doute à conduire - voire à comprendre.

Ce qui nous conduit à affirmer ceci :

- Nos travaux sur le **décèlement précoce** sont conçus, réalisés et édités par le Département de recherche sur les menaces criminelles contemporaines, Université Panthéon-Assas.
- L'ensemble de leurs éléments de fond, sur tous contenus et supports, et leurs instruments essentiels ont fait l'objet des dépôts et protections requises, tant en France qu'à l'étranger, par nos lois en vigueur.
- Ils sont bien sûr à la disposition de tous, à condition d'en citer la source, notamment les articles et ouvrages ci-dessus indiqués.
- Toute appropriation non autorisée de nos droits de propriété intellectuelle fera désormais l'objet de poursuites immédiates.

François Haut • Xavier Raufer - Direction du MCC